

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021

Présents : Jérôme DEBARREIX, Michel TREMEAUD, Bernard PLASSON, Joëlle JOCAILLE, Marie-Hélène COLIN, Anthony LABROSSE, Claire LAURAS, Thierry CORNELOUP, Christian PACAUD, Mathilde VIDAL, Valérie BILLOUX

Absente excusée : Ophélie NAUDIN (donne pouvoir à Jérôme DEBARREIX)

Début à 19H

1 – Approbation du Procès-Verbal du 12/07/2021

Validé à l'unanimité par le Conseil.

2 – Réunion à huis clos

Le Maire souhaite que cette réunion se déroule à huis clos. Après vote à main levée, le Conseil accepte à l'unanimité.

3 – Information poste d'Adjoint

Joëlle JOCAILLE informe le Conseil de son futur déménagement, la date n'est pas encore fixée. Elle démissionnera alors de son poste de 3^{ème} adjoint mais Monsieur le Maire souhaite qu'elle conserve son poste de conseillère municipale. Rien ne s'opposant à sa décision au niveau légal, le Conseil valide à l'unanimité.

4 – Information confidentielle CCAS

Monsieur le Maire fait le point.

5 – Repas CCAS

Le repas est fixé au dimanche 7 novembre à midi, plusieurs propositions de restaurant sont à l'étude.

6 – Calendrier 2021-2022

Dimanche 7 novembre : repas CCAS

Jeudi 11 novembre à 11h : cérémonie du 11 novembre

Dimanche 2 janvier à 10h30 : cérémonie des vœux du Maire

Dimanche 10 avril : élections présidentielles 1^{er} tour

Dimanche 24 avril : élections présidentielles 2^{ème} tour

Dimanche 8 mai à 11h : cérémonie du 8 mai

Samedi 21 et dimanche 22 mai : fête des talents avec concert de cor de chasse le samedi en soirée.

Dimanche 12 juin : 1^{er} tour des législatives

Dimanche 19 juin : 2^{ème} tour des législatives

7- Cabinet Médical

Le Maire informe le Conseil qu'une famille originaire de Chauffailles est à la recherche d'une maison avec dépendances pour s'installer dans la région. La femme étant médecin généraliste, il pourrait être intéressant de les contacter. Le Maire s'en occupe.

8 – Enquête publique

Marie-Hélène COLIN quitte la salle.

Le Maire présente au Conseil la proposition de Robert et Marie-Hélène COLIN d'acquérir un morceau de terrain situé à côté du lavoir de Mans. En effet, ceux-ci font l'entretien du terrain qui appartient à la commune, il serait plus simple d'inclure cette partie sur la parcelle de pré attenante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la vente au tarif de 0.25 € le m² et dit que les frais de bornage seront à la charge de M. et Mme COLIN.

Une enquête publique doit être lancée pour faire aboutir le projet.

9 – Travaux de voirie

Marie-Hélène COLIN réintègre la salle

Il est décidé de louer le tracteur et la cureuse à la Commune de Gibles pour réaliser l'entretien des fossés cette année.

Pour ce faire, la commune de Gibles doit délibérer pour fixer le tarif, la commune de Dyo devra ensuite délibérer pour accepter leur proposition. Ce point sera étudié au prochain Conseil.

M. DOUBLET, habitant du Bourg, a fait part à la Commune d'un problème d'écoulement des eaux de pluie. Il faudrait engager des travaux pour dévier l'eau qui coule le long du mur de soutènement qui longe son terrain. 2 solutions ont été envisagées : création d'une bordure en béton ou installation de drains et d'un regard. La 2^{ème} solution est retenue et sera engagée après étude des coûts.

A Mans, un virage doit être entretenu, une corvée sera prochainement programmée.

Bernard PLASSON demande s'il serait possible de prendre un arrêté pour interdire le débardage de bois sans autorisation de la mairie. **Madame la Secrétaire** informe que les entrepreneurs sont déjà dans l'obligation de déclarer les débardages en mairie afin d'établir un état des lieux. Elle va se renseigner sur un possible arrêté.

10- Travaux cimetière

Après avoir étudié l'enherbement du cimetière, il paraît difficile de procéder à un entretien régulier. Le Maire propose de décaisser les allées et d'installer du gravier.

Christian PACAUD propose de mettre du sable comme dans le cimetière de Gueugnon.

Des devis seront demandés et étudiés prochainement.

11 – Fleurissement du Bourg :

La commission s'est réunie pour l'entretien du monument aux morts. Les rosiers et buissons ont été supprimés et seront remplacés par 8 rosiers rouge, le tour sera engazonné.

Les parties situées vers les bancs sur la place de la salle des fêtes seront également engazonnées.

La réfection du talus vers la cantine est à l'étude, plusieurs devis de paysagistes sont en attente.

12 – Logements communaux :

Aucune demande n'a été reçue pour le logement de l'école (ex JEZEQUEL), celui-ci est vacant depuis le 1^{er} juillet.

Le logement du rez-de-chaussée de l'ancienne cure sera loué au 1^{er} octobre par M. YVES DEBARREIX. Quelques travaux de peinture seront réalisés dans la cuisine.

13 – Assurance du personnel et complémentaire santé :

Le Centre de Gestion a réalisé un appel d'offre auquel la commune de Dyo a adhéré pour l'assurance du personnel communal. L'assurance actuelle (CIGAC) a également fait une proposition de renouvellement.

Les 2 propositions étant similaires, il est décidé de rester auprès du CIGAC pour éviter des démarches administratives.

Madame la secrétaire quitte la salle.

Concernant la complémentaire santé des agents communaux, le Maire expose les futures obligations des collectivités quant à la prise en charge d'une partie du coût de cette complémentaire, comme il se fait dans le secteur privé.

Après en avoir délibéré le Conseil décide de mettre en place une participation directe avec un forfait de 5 € par mois et par personne composant le foyer de l'agent.

14 – SIVOM RPI

Madame la secrétaire réintègre la salle

Joëlle JOAILLE fait le point sur la rentrée de septembre. Un nouveau service a été mis en place le mercredi en partenariat avec le Centre de Loisirs de Colombier : une garderie et un bus seront mis en place pour permettre aux enfants de se rendre à Colombier la journée du mercredi. Aucun coût ne sera à la charge du SIVOM. L'aide aux devoirs est reconduite les lundis et mardis avec l'aide de bénévoles. Il faut envisager de renouveler l'ensemble des bus du SIVOM, des devis seront prochainement à l'étude.

15 – Mise à disposition salles communales

La Communauté de Communes propose la mise en place d'une ludothèque itinérante. Le Conseil accepte de proposer la salle de Conseil pour accueillir ce nouveau service.

Le Maire fait également part de son souhait de mettre à disposition une salle pour des conférences. Celles-ci devront avoir lieu en semaine pour ne pas empêcher les locations.

14 – Questions diverses

Michel TREMEAUD fait un rapport de la réunion de la CLECT : aucun représentant n'a accepté le poste de président. Une nouvelle réunion devra être programmée pour procéder à cette élection.

Il signale que l'élagage devra être fait sur plusieurs chemins communaux.

Il rappelle également le projet de création de décorations de Noël : une réunion est fixée au 25/09 à 10h.

Les devis de l'entreprise PALLOT ont été transmis à l'assurance pour la réfection des toitures de différents bâtiments communaux à la suite de la tempête de juillet.

Christian PACAUD fait un rapport sur la réunion du SYDESL.

Joelle JOCAILLE informe que le plan financier pour la restauration prévue à la chapelle de St Prix a dû être modifié, il convient de prendre une nouvelle délibération pour la demande de subvention auprès de la Région. Elle rappelle que les journées du patrimoine sont fixées au week-end du 18 et 19 septembre.

Monsieur le maire rappelle également le festival Saperli'Poètes avec un concert programmé à Dyo vendredi 23 septembre (hommage Brassens).

Monsieur le maire indique qu'il commence à être sollicité par des candidats à l'élection présidentielle mais que conformément à ce qu'il avait annoncé avant son élection, il n'accordera sa signature de parrainage à aucun candidat.

Fin de séance : 22h30